



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douvrin, le 25 Février 2021

Contacts :

PETIT Joel, Secrétaire Section CFDT PSA Douvrin

Tél : 06.99.09.77.59

VIRASSAMY Christine, Déléguée Syndicale Centrale CFDT PSA

Tél : 06.64.41.79.46

PSA Douvrin : La CFDT s'oppose à la décision de la direction du retrait de la fabrication du moteur EP (environ 300 salariés).

Lors du CSE Ordinaire, à 8 heures 30, la Direction du site Stellantis de PSA DOUVRIN a informé les élus et les syndicats de façon brutale, de la délocalisation de la production de moteurs EP génération 3. La fabrication de cette motorisation va partir à l'usine d'Opel de Szentgottard en Hongrie. La direction de Stellantis (PSA) vient donc d'annoncer ce matin, la fin programmée du site de Douvrin à court terme.

Pour la CFDT, c'est une douche froide car elle espérait pérenniser l'existence du site de Douvrin à travers cette production. Il restera sur le site, la fabrication des moteurs EB euro6 et DVR moteur diesel dont l'arrêt est prévu en 2022 et qui emploie 800 salariés. Les effectifs concernés par l'annulation de ce projet (EP Gen3) représentent environ 15 personnes en conception moteur et 300 personnes en production. Les postes de ces personnes vont être touchés à horizon de 2023

La CFDT et les salariés de Psa Douvrin sont très amers d'autant plus que la direction avait laisser espérer qu'ils allaient avoir ce nouveau projet en leur demandant de faire des efforts permanents pour son obtention.

La CFDT a fustigé le fait d'être avoir été mise devant le fait accompli alors qu'elle avait demandé, dès la création de Stellantis, dans une lettre au DRH monde, Xavier Chéreau, la tenue d'un comité partiaire stratégique extraordinaire pour éclairer la vision stratégique et industrielle du nouveau groupe Stellantis. Elle déplore le manque de transparence et de loyauté de la direction envers les partenaires sociaux. La CFDT regrette une fois de plus la délocalisation d'une activité industrielle en France alors même que la Direction affirmait haut et fort qu'elle ne fermerait pas d'usine avant la création de Stellantis. La Direction fait le choix de délocaliser pour des raisons de coûts et de profits économiques au détriment d'une augmentation de l'empreinte carbone du fait du montage de ces motorisations hybrides sur des véhicules assemblés dans un périmètre plus près de Douvrin que de Szentgottard.

Le choix de la Direction ne s'inscrit pas dans les orientations prises par le Gouvernement qui l'a incité à soutenir la filière automobile française notamment par l'allégement des impôts de productions, les investissements et l'achat en contrepartie de localisation d'activités liées à l'électrification des véhicules à forte valeur ajoutée.